Décision 25-D-07 du 17 novembre 2025

relative à des pratiques mises en oeuvre dans le secteur de l'approvisionnement, du stockage et de la distribution des carburants en Corse

Posted on: 17 novembre 2025 | Secteur(s) :

ENERGIE / ENVIRONNEMENT

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Autosaisine et saisine de la société Henri Ferrandi SAS
Dispositif(s)	Sanctions pécuniaires

Entreprise(s) concernée(s)	TotalEnergies Marketing France (TEMF) TotalEnergies SE Rubis Énergie Rubis SCA Tepsa France (anciennement Rubis Terminal) EG Retail EG Group

Lire

Le texte intégral
1.34 Mo

Le communiqué de presse